

Atelier n°15 :

« Mon corps est-il à moi ? ».

Atelier préparé par la communauté chrétienne de

CGE Rennes-Atalante.

Corps exhibé, transformé, consommé : nous vivons dans une société où le corps tient une place cruciale. La grande liberté d'utilisation du corps dont nous jouissons l'expose à de multiples agressions. Peut-on alors tout faire avec notre corps ? Qui est concerné par l'usage que nous en faisons ? Modifier à l'excès notre corps, chef d'œuvre du Créateur, n'est-ce pas un peu se mettre à la place de Dieu?

Notre personnalité peut être en désaccord avec notre corps, d'où la volonté de le modifier, pour mieux nous l'approprier. Mais est-ce le meilleur moyen d'effacer un mal-être ?

Nous avons commencé par la projection d'extraits d'un documentaire « choc » sur des adeptes de la modification corporelle (tatouage, scarification, implants...). Après que les participants aient partagés leurs réactions, nous les avons fait réfléchir en groupe sur des questions élaborées à partir du thème, puis nous avons mis le fruit de leur réflexion en commun.

Les questions que nous nous sommes posées sont les suivantes :

- 1. Peut-on tout faire avec notre corps ?*
- 2. Dans quelle mesure doit-on autoriser ou censurer besoin et désir ? Doit-on conformer notre corps à une morale ?*
- 3. Qui peut-être concerné par l'usage que je fais de mon corps ? Avec quelles implications ?*
- 4. Dois-je prendre soin de mon corps ?*
- 5. Mon corps peut-il influencer sur ma personnalité ?*
- 6. Dois-je manipuler mon corps pour être moi-même ?*
- 7. Est-ce que je peux donner mon corps ?*

Ci-dessous une synthèse des réflexions menées sur ces questions :

1. Notre corps possède des capacités physiques limitées. On ne peut (malheureusement !) pas voler ou marcher sur l'eau... On pourrait « rêver » d'un homme bionique, génétiquement modifié, aux dons surnaturels. La réponse à la question semble alors toute trouvée. Néanmoins, si on se penche sur des considérations morales, la réponse n'est plus si simple. Certains font le choix de modifier leur corps à travers la chirurgie esthétique ou les tatouages par exemple. Ils sont prêts à tout pour que leur enveloppe charnelle ressemble le plus possible à ce qu'ils veulent, ou à l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes. D'autres n'hésitent pas à utiliser leur corps à tout-va pour leur plaisir, et pour avoir des relations sexuelles avec leur futur conjoint ou même avec n'importe qui. On voit donc que le corps est un moyen d'interaction avec les autres, mais vouloir à tout prix le modifier, n'est-ce pas une forme d'égoïsme ? Il faut conserver une certaine dignité pour pouvoir s'insérer dans la vie sociale. Le corps est un outil pour s'engager. Nous interagissons avec le monde par nos sensations, et l'engagement physique peut constituer une preuve visible d'un engagement plus profond. Pour que cet engagement ait de la valeur, il faut avoir eu une attitude digne et chaste en préservant notre corps. On distingue ainsi un lien entre corps et esprit qui pousse à protéger le corps pour protéger l'esprit et pour pouvoir l'utiliser plus efficacement comme moyen d'expression.

2. La vie est tellement belle qu'il faut en profiter au maximum ! Certains comprendront cette affirmation comme une invitation à la débauche. Cependant, à vouloir satisfaire tous ses désirs, on en vient à oublier notre véritable désir : rencontrer Dieu et se rapprocher de lui. Cette aspiration à la sainteté implique une conduite digne et chaste qui passe par la censure de désirs désordonnés. Heureusement, il reste une infinité de désirs vertueux à combler.

3&4. Plusieurs entités peuvent être concernées par l'usage de mon corps. La famille tout d'abord est soucieuse de ma personne et joue un rôle de soutien et de protection, y compris pour ce qui concerne le corps. L'époux ou l'épouse est concerné(e) par l'usage que je fais de mon corps, d'autant plus que les époux se donnent charnellement. Le

corps manifeste l'engagement total, ce qui implique l'exclusivité du don. Le conjoint doit donc veiller au respect de cette exclusivité. Une autre entité intéressée par le corps est la société. A travers les lois bioéthiques, elle tente d'encadrer ce qui a trait au corps. Mais il y a aussi des normes corporelles véhiculées par la société qui révèlent l'instinct grégaire de l'homme. La tendance à l'exhibition du corps montre un intérêt de la société pour le corps, qui n'est pas forcément celui souhaité. Enfin, l'homme est une création divine, et Dieu a créé l'homme à son image. Dieu est donc soucieux de l'usage du corps qu'Il m'a offert. L'importance du corps dans l'Eglise est soulignée par la métaphore de l'Eglise (1Co 12, 12-30), corps du Christ, et surtout par le fait que le Verbe s'est fait chair, et que l'Eucharistie est le corps du Christ. Le corps occupe donc une position centrale dans la religion catholique. Le Seigneur souhaite voir l'homme debout, Jésus a ainsi relevé de nombreux malades. Cadeau de Dieu, j'ai le devoir de prendre soin de mon corps, de toujours aller dans le sens de la vie.

5&6. La personnalité est ce qui est unique chez chaque individu, ce qui fait son originalité, c'est son apparence physique et morale. Le lien entre le corps et la personnalité est donc évident. Le corps permet d'exprimer sa personnalité, tant du point de vue physique, par la tenue vestimentaire par exemple, que mental, par les comportements corporels. La personnalité a besoin du regard de l'autre et ce regard influe sur la perception du corps. Elle se construit tout au long de la vie, même si certains traits semblent immuables. Le lien entre corps et personnalité n'est sans doute pas unidirectionnel. Le corps a sûrement un rôle à jouer dans la construction de la personnalité, car il évolue lui aussi au fil des années. L'acceptation de la maturité et du vieillissement conduit à adapter la personnalité à ces changements. La négation de ces changements peut au contraire entraîner des troubles de la personnalité. Pour forcer le corps à correspondre à la personnalité, on pourrait le manipuler, en modifiant son apparence ou en le modifiant structurellement. Ces modifications doivent être subordonnées au principe du respect du corps en tant que création divine. Le corps et l'âme sont indissociables et par conséquent le corps fait partie du

moi. Il faut accepter que le corps ne puisse jamais refléter parfaitement les pensées et les sentiments.

7. Le don du corps paraît à première vue impossible, puisque le corps n'est pas un objet. Cependant, on peut considérer l'acte sexuel comme un don du corps à son époux ou épouse. Ce don a un caractère irréversible d'où une nécessaire fidélité du couple. Le don induit aussi la gratuité, le fait de ne rien attendre en retour. Cet abandon peut susciter la crainte de se faire exploiter, d'où l'importance de bien choisir son époux ou épouse. Le don du corps implique donc un don de la personne entière. Le don repose sur la confiance, valeur qui se construit avec le temps. Les martyrs sont de beaux exemples de dons faits pour Dieu et qui manifestent à l'extrême la confiance et la fidélité dans le Christ. Mais le plus beau don, le don parfait, a été accompli par le Christ lui-même qui s'est sacrifié pour nous sauver du péché. Par le sacrifice du Christ, nous sommes nous aussi invités à nous donner, même si ce don reste imparfait.

Conclusion : à vous de jouer !

Complétez le texte par sain ou saint.

« Il faut prier afin d'obtenir un esprit _____ dans un corps _____. » affirmait Juvénal. Véritable moyen d'interaction avec les autres, le corps doit conserver sa dignité et sa chasteté. On obtient alors un esprit _____ dans un corps _____. Nous ne sommes pas les seuls à nous préoccuper de notre corps : Dieu est le premier concerné par le corps de l'homme car Il s'est incarné dans un corps d'homme. Ainsi, l'Esprit _____ peut se manifester dans un corps _____. Le sacrifice du Christ doit nous servir d'exemple pour nous donner le plus fidèlement possible. L'Esprit _____ habite ainsi un corps _____. Le corps n'est pas à moi, c'est un élément constitutif du moi, de sa personnalité, qui cherche à atteindre la sainteté.

Solution proposée : sain / sain / sain / saint / Saint / sain / Saint / saint.